

# Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



juillet 2019

## MAIRIE

Place de la Mairie  
35590 CLAYES  
Tel : 02 99 61 20 30  
mairie@clayes.fr  
[www.clayes.fr](http://www.clayes.fr)

Ouverture :  
Mardi, jeudi et vendredi  
de 14h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h30  
Samedi de 9h à 12h

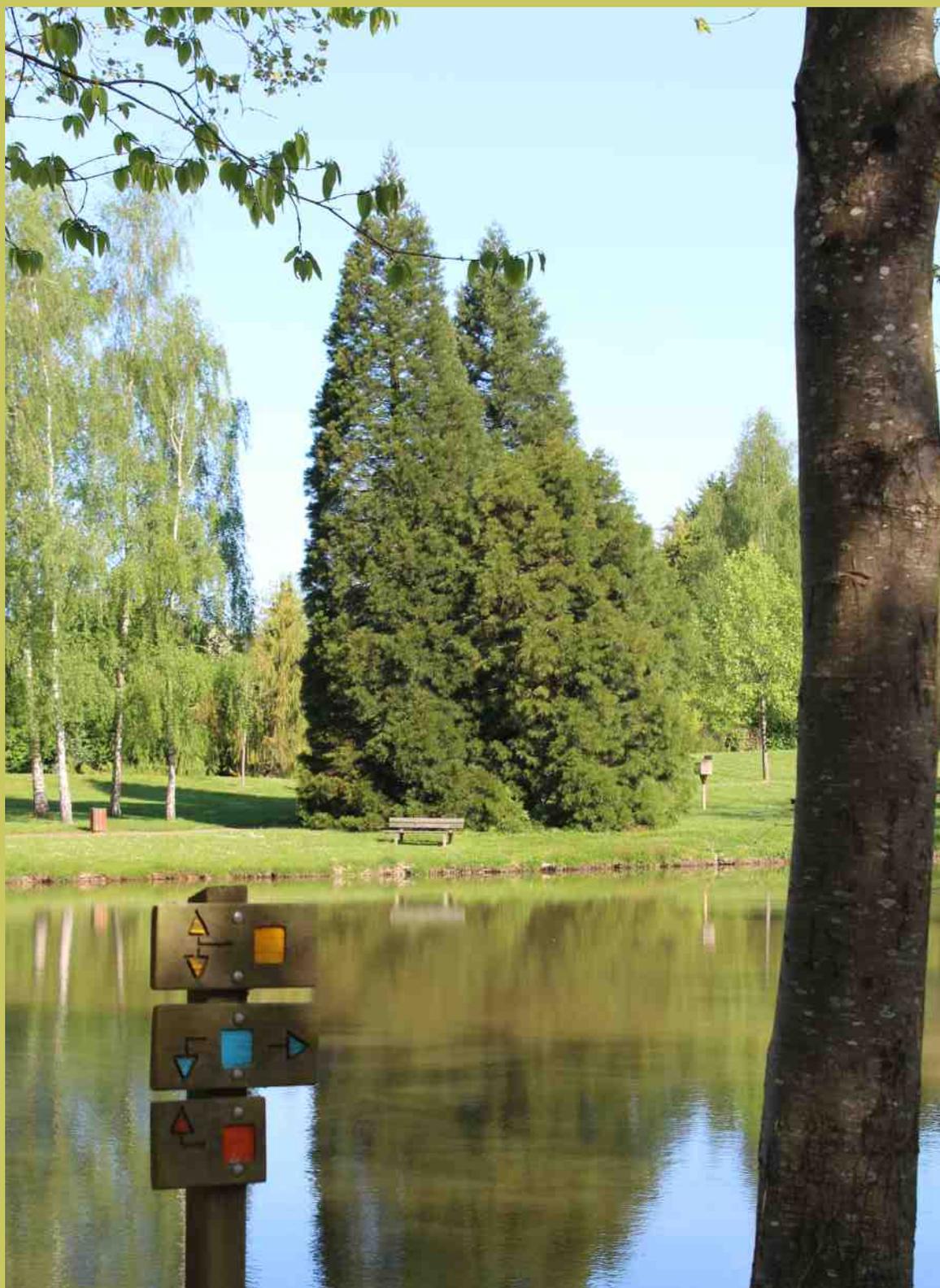
## MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h  
Samedi de 10h30 à 12h30  
Tel : 02 99 07 10 32

## PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h  
Mercredi 14h à 18h  
Vendredi 9h à 12h  
Samedi 14h à 18h

(horaires d'été)



Clayes

## Le mot du Maire

Après deux années d'élaboration depuis la désignation de notre Assistant à Maitrise d'Ouvrage, les travaux de réhabilitation de notre Mairie ont démarré au mois de juin. Malgré des conditions de travail éprouvantes, les premiers intervenants furent particulièrement productifs. La dépose de la toiture a débuté ce lundi 15 juillet.

L'État, le Département, Rennes Métropole et la commune sont parties prenantes dans cette opération, le montant exact de l'ensemble des subventions n'est pour l'instant pas connu, ce qui rend naturellement l'exercice particulier.

La livraison du nouveau bâtiment est à date programmée pour juillet 2020.

Le travail de sablage des chemins de l'étang est quasiment terminé. Les conditions climatiques génèrent un important travail pour les deux agents en charge du traitement de l'ensemble des espaces verts de notre commune. Pour rappel, le fauchage réalisé tardivement a eu pour but de préserver la biodiversité. La situation devrait se stabiliser durant le mois d'août.

L'attractivité de la ZAC des Petites Haies semble perdurer. 15 lots devraient être proposés à la commercialisation à partir de mi-septembre 2019. Il n'est pas prévu de changement dans le rythme modéré de livraison, toujours dans le respect du Programme Local de l'Habitat, dont le prolongement est envisagé jusqu'en 2022. L'objectif de ces deux années de prolongation est notamment de réorienter, si nécessaire, certaines de ses dispositions, sans en modifier l'économie générale et d'identifier les nouveaux enjeux afin d'entamer la préparation du diagnostic du futur PLH.

Avec notre plateforme voirie, nous étudions différentes options nous permettant de ralentir les véhicules dans la ZAC des Petites Haies. Des essais vont être réalisés dans les semaines à venir.

De nombreuses personnes vulnérables circulent sur notre commune, j'invite l'ensemble des habitants à la plus grande vigilance et au strict respect de la limitation de vitesse à 30km/h dans la partie agglomérée.

Des incivilités ont de nouveau été constatées autour de l'étang. Des livres jetés dans l'eau, une table partiellement brûlée, des déchets dispersés, bref, tout ceci n'est pas bon pour le moral de nos agents...

Des techniciens interviennent en ce moment sur notre commune dans le cadre de notre futur raccordement à la fibre optique. Nous n'avons pour le moment pas de date concernant son arrivée chez l'habitant.

115 enfants répartis en 5 classes intégreront l'école le lundi 2 septembre. Le départ en retraite prochain de Christiane Meneux, jusqu'à présent aux commandes de la cantine, nous a conduit à opérer certains ajustements dans notre organisation.

Coup de chapeau aux organisateurs des classes 9 qui ont rassemblé 126 personnes le samedi 18 mai 2019.

Même chose pour les artificiers et les membres de l'association Breizh Clayes poker qui ont assuré la logistique des festivités du 14 juillet. Sans doute est-ce banal de le répéter, mais rien ne serait possible sans l'engagement de tous ces bénévoles.

Le forum des associations aura lieu le vendredi 6 septembre. Vous y serez attendus !

Une rencontre de l'emploi organisée par le Point Accueil Emploi du Syrenor aura lieu sur notre commune le jeudi 19 septembre de 9h à 11h. Pour les amateurs, une visite du patrimoine sera organisée le samedi 12 octobre sur les secteurs de L'Hermitage, le Rheu et Vezin-le-Coquet

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de belles vacances.

Philippe SICOT



## Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie communale page 4

Vie associative page 8

-----  
Directeur de publication  
Philippe SICOT, Maire

Commission communication  
Resp. : Claude FOUILLET  
Membres : Laurence GUEGUEN,  
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos  
Mairie de Clayes

## Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances du 30 avril et 24 juin 2019). L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site [www.clayes.fr](http://www.clayes.fr).

### RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE : MARCHÉ DE TRAVAUX

Suite à la consultation, dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée, relative aux travaux de restructuration et d'extension de la Mairie, le conseil municipal a validé le rapport d'analyse des offres attribuant les marchés aux entreprises suivantes :

• Lot 1 - Gros-œuvre / VRD	CANEVET	191 200,00 € ht
• Lot 2 - Charpente bois / couverture	SCBM	66 676,19 € ht
• Lot 3 - Menuiseries extérieures	MENUISERIES DES PLATANES	34 270,00 € ht
• Lot 4 - Menuiseries intérieures	MENUISERIES DES PLATANES	40 525,00 € ht
• Lot 5 - Cloisonnement / plafonds suspendus	ARMOR RENOVATION	32 200,00 € ht
• Lot 6 - Revêtements scellés / collés	AUDRAN TUAL REHABILITATION	9 750,00€ ht
• Lot 7 - Peinture	AUDRAN TUAL REHABILITATION	13 507,47 € ht
• Lot 8 - Electricité / courant faible	CAILLOT-POTIN	45 000,00 € ht
• Lot 9 - Ventilation / plomberie	AIR V	17 900,00 € ht

### TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES 2019-2020

Le conseil municipal a approuvé les tarifs 2019-2020 des services périscolaires.

Chaque famille devra présenter en Mairie un justificatif de quotient familial, disponible auprès de la CAF, avant le 30 septembre 2019. En cas d'absence de justificatif, la facturation sera établie au tarif de la dernière tranche.

#### Cantine scolaire

Quotient familial 2019	Tarif
0 à 450€	2.98 €
451€ à 650€	3.44 €
651€ à 800€	3.78 €
801€ à 1 100€	3.98 €
1 101€ à 1 500€	4.23 €
1 501€ et +	4.41 €
Hors commune	4.89 €
Adultes	4.50 €



#### Garderie

Quotient familial 2019	MATIN (7h30-8h20)	APRÈS-MIDI (16h30-18h)	SOIR (18h-18h45)
0 à 450€	1.17 €	1.43 €	0.69 €
451€ à 650€	1.33 €	1.65 €	0.80 €
651€ à 800€	1.46 €	1.78 €	0.87 €
801€ à 1 100€	1.57 €	1.90 €	0.92 €
1 101€ à 1 500€	1.70 €	2.03 €	1.01 €
1 501€ et +	1.80 €	2.13 €	1.04 €
Hors commune	1.87 €	2.24 €	1.20 €

### ARRÊTÉ MUNICIPAL CONTRE LES NUISANCES SONORES



Pour rappel, Monsieur le Maire a signé un arrêté concernant les nuisances sonores et les bruits de voisinage (arrêté n°018/2015 du 28 mai 2015).

Depuis cette date, l'utilisation des engins bruyants, notamment tondeuses, taille-haies et tronçonneuses, est interdite le dimanche et les jours fériés, dans la zone agglomérée. Cette disposition doit être respectée par toutes et tous.

## Fauchage tardif - nature préservée

La grande diversité des plantes et animaux sauvages qui trouvent refuge dans les accotements routiers, représente un véritable patrimoine environnemental et paysager que Rennes Métropole souhaite respecter grâce à un mode d'entretien adapté.

Rennes Métropole, qui exerce la compétence voirie a mis en place un plan de fauchage permettant de concilier sécurité des usagers et biodiversité.



Ainsi, le réseau routier est désormais fauché lors de deux périodes principales :

- une première campagne de fauchage au printemps (de mi-avril à fin juin) : accotement seul (avec un passage sur 1 m / 1,20 m depuis le bord de la route) permettant le dégagement de visibilité aux carrefours et intersections ainsi qu'en pied de glissières et signalisations.
- une deuxième campagne de fauchage tardif (septembre à février) : débroussaillage complet des accotements, fossés et talus.

Entre les deux périodes, si la pousse de la végétation est très importante, le fauchage peut être reconduit à partir du mois de juillet selon les mêmes modalités que pour la première campagne.

## Opération Tranquillité Vacances

La gendarmerie et la police nationale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances.

Un formulaire de demande individuelle est à télécharger sur le site [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr). Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Pour notre commune, contact :  
Gendarmerie de Montfort **02 99 09 00 12** ou le **17**.

## Numéros utiles

### ÉLECTRICITÉ (Enedis)

- dépannage 09 726 750 35 (24h/24)
- raccordement 09 69 32 18 79  
ou <http://connect-racco.enedis.fr>
- Linky 0 800 054 659

### EAU POTABLE (Eau du bassin rennais, Saur)

- problème fonctionnement 02 78 51 80 00
- abonnement, facturation [www.saur.fr](http://www.saur.fr)
- raccordement 02 78 51 80 00
- extension 02 23 62 27 28

### DECHETS (Rennes Métropole)

- info déchets 0 800 01 14 31

### VOIRIE (Rennes Métropole)

- signaler une anomalie voirie ou éclairage public : [https://e-demarches.rennes.fr/Rennes/workflow\\_url?ECITIZ\\_ACTIVITY\\_PATH=Demandeur](https://e-demarches.rennes.fr/Rennes/workflow_url?ECITIZ_ACTIVITY_PATH=Demandeur)

### ASSAINISSEMENT (Rennes Métropole)

- 02 23 62 24 10 .



Contre les cambriolages,  
ayez les bons réflexes !



Pour rappel, le contact direct entre voisins est également une bonne solution pour veiller sur les logements durant les vacances !

## École

### RENTRÉE 2019-2020

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre à 8h30.  
115 enfants sont inscrits pour cette année scolaire.



### ORGANISATION PÉRISCOLAIRE

Christiane Meneux, agent de la commune depuis 1996, en charge de la cantine et de la garderie du matin fera valoir ses droits à la retraite le 30 septembre prochain.

Dès la rentrée de septembre, 4 personnes seront en charge des services périscolaires (cantine ou garderie) :

- Monique Aubry (préparation repas, surveillance cantine et cour du midi)
- Jackie Choux (surveillance cantine et cour du midi)
- Lou Renault (garderie matin et soir, surveillance cantine)
- Sandrine Rouanet (sieste et garderie du soir)

Concernant la cantine : pour toute inscription ou annulation de dernière minute, nous vous remercions de contacter la cantine avant 10h la veille du repas, au 02 99 06 17 49 (répondeur consulté quotidiennement).

Si vous ne prévenez pas de l'absence de votre enfant, nous serons dans l'obligation de vous facturer le repas.

### SENS DE CIRCULATION

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous le **sens de circulation** concernant le parking de l'école / église.

Merci de bien respecter ce circuit. →



## Incivilités

### DÉPÔTS SAUVAGES

Des dépôts sauvages d'ordures sont trop souvent constatés sur le territoire communal : déchets verts, terre, bouteilles, mobilier...

Pour rappel, ces dépôts sauvages sont passibles d'une amende allant de 68 à 180 €.

**Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € ainsi que la confiscation du véhicule.**

Les déchets de tailles de haies doivent être déposés à la plateforme déchets verts et non dans les chemins communaux. Elle est située à côté du terrain de foot, route de Romillé (voir horaires en 1<sup>ère</sup> page). **Il est également interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.**

Les dépôts de bouteilles en verre se font dans les conteneurs à verres (salle polyvalente, atelier communal, terrain de foot et ZAC) et ne doivent pas être laissés à côté, y compris dans des sacs.

Pour tout autre type de déchets, vous pouvez vous rendre à la déchetterie voisine de Saint-Gilles.



### INCENDIE ET DÉGRADATIONS VOLONTAIRES

La boîte à livres et la table à proximité ont une nouvelle fois été dégradés fin juin : incendie volontaire, livres déchirés et jetés à l'eau. Outre les dégradations que nous ne pouvons que déplorer, ces actes pourraient avoir des conséquences plus importantes, en particulier en cas de propagation du feu aux arbres tout autour de l'étang.

## Médiathèque

La médiathèque sera fermée durant l'été, réouverture le mercredi 4 septembre 2019.

Profitez-en pour découvrir les autres médiathèques du Réseau sur les communes de Saint-Gilles, Parthenay-de-Bretagne, Gévezé, La Chapelle-des-Fougeretz et Saint-Gilles.

Les horaires d'ouverture sont consultables sur le site : [www.mediatheques.syrenor.fr](http://www.mediatheques.syrenor.fr)



Vous êtes en vacances ou vous ne pouvez pas vous déplacer ? Les ressources numériques sont accessibles où que vous soyez. Téléchargez les derniers bons polars sur votre liseuse, perfectionnez votre anglais ou révisez votre permis bateau grâce aux cours en ligne. L'accès est gratuit pour toute personne inscrite dans une médiathèque de la métropole rennaise : [www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr](http://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr)

Nous vous souhaitons un bel été !



## A LA DECOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE #7 OCTOBRE 2019



**CONFERENCE** VENDREDI 4 OCTOBRE, À 20H

### MANOIRS ET CHÂTEAUX D'ICI ET D'AILLEURS EN BRETAGNE

animée par Gilles Brohan, animateur de l'architecture et du patrimoine Destination Rennes - Office de tourisme.

📍 Auditorium de l'Autre lieu - Médiathèque de Le Rheu  
La conférence est ouverte à tous. Entrée libre et gratuite.

Organisé par les communes du Syrenor, ainsi que les villes de Le Rheu et L'Hermitage.

En partenariat avec le service Rennes, Métropole d'art et d'histoire. Destination Rennes - Office de Tourisme.



[WWW.SYRENOR.FR](http://WWW.SYRENOR.FR)



[www.clayes.fr](http://www.clayes.fr)

### RECHERCHE BÉNÉVOLE(S)

La médiathèque recherche des bénévoles pour assurer des permanences d'ouverture les mercredis de 17h à 19h et/ou samedis de 10h30 à 12h30, une fois par mois environ.

Contact par mail : [bibliotheque.clayes35@orange.fr](mailto:bibliotheque.clayes35@orange.fr)

### BALADE EN BUS

SAMEDI 12 OCTOBRE



PROGRAMME DU CIRCUIT

Découverte des trésors patrimoniaux locaux par des guides conférenciers du service Rennes, Métropole d'art et d'histoire. Destination Rennes - Office de Tourisme.

**L'Hermitage** : visite de la commanderie, un ancien relais de poste érigé pour partie au XVI<sup>ème</sup> siècle.

**Le Rheu** : après la découverte d'un manoir, visite de l'église de Moigné dont certaines parties datent du X<sup>ème</sup> siècle. Classée monument historique, de superbes fresques furent mises à jour lors de travaux de rénovations.

**Vezein-le-Coquet** : arrêt à la Ménardière, aux abords d'une demeure du XVIII<sup>ème</sup> siècle, dite maison de retenue ; avant de poursuivre par l'observation d'une ancienne porte du château de la Martinière, érigée vers 1510. Le château se situe à la limite de la commune sur le territoire de Rennes.

DURÉE : 4h. TARIF : 10 €

A noter : pas de visite intérieure des châteaux et manoirs. Le circuit est non adapté aux personnes à mobilité réduite et déconseillé aux enfants de - de 9 ans.

### DÉPARTS EN CAR DES COMMUNES

- 📍 Montgermont : rdv à 13h30  
Devant Espace Évasion
- 📍 Vezein-le-Coquet : rdv à 13h45  
Parking du Supermarché U
- 📍 Le Rheu : rdv à 14h  
Quai Wagner, rue du Dr Wagner
- 📍 L'Hermitage : rdv à 14h  
Parking de la Commanderie

### RESERVATIONS OBLIGATOIRES

à partir du 24 septembre : L'Hermitage (Médiathèque), Le Rheu (Médiathèque), Montgermont (Mairie), Vezein-le-Coquet (Mairie). Pas de réservation par téléphone.

## Centre de loisirs

Les vacances d'été se déroulent sous le signe de l'expression en lien avec l'anniversaire des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant. Les Francas et le centre de loisirs s'engagent par leurs actions à sensibiliser et informer les enfants sur leurs droits, avec un focus cet été sur le droit de s'exprimer, de revendiquer et de rêver.

Les groupes des moyens et grands sont partis dès la première semaine pour vivre des mini-camps à Pleudihen-sur-Rance et Mont-Dol, avec des activités voile et escalade. Les plus jeunes s'y rendront la troisième semaine.

Au centre de loisirs le bricolage a bien commencé, avec la réalisation d'un Tipi et de doudous en tissu de récupération. Comme tous les ans, nous participerons à la journée « Festiv'été », qui a lieu cette année à Montgermont.



Comme toujours, des ateliers d'expression et de création variés sont proposés ainsi que la fabrication de nichoirs à oiseaux ou l'entretien du jardin démarré cette année.

Pour le mois d'août, nous sommes ouverts du 19 au 30 août, il est encore possible d'inscrire vos enfants en contactant la directrice par mail.

L'accueil aura lieu à Clayes, nous accueillerons les enfants de Parthenay durant toute cette période.

Nous serons présents sur le forum des associations à la rentrée de septembre pour toute demande d'inscription et question relative à notre fonctionnement.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur notre site, des articles sont régulièrement postés sur le blog.



Dans le cadre de notre labellisation « Centr'Aère » et notre charte d'engagement sur le développement durable, nous annoncerons dorénavant les vacances par affichage et mettrons à disposition uniquement les fiches d'inscription.

Quelques plaquettes seront mises à disposition en Mairie pour les familles qui le souhaitent. Il sera cependant possible de demander l'envoi de ces documents par mail auprès de la directrice du centre. Ils seront également disponibles en téléchargement sur le site internet de la commune et sur le site de l'accueil de loisirs.

### Infos pratiques :

Les horaires : Le mercredi et les vacances : 7h45 à 18h30

Pour nous joindre :

Hélène MAHE (Directrice) :

07 61 26 67 43

En période scolaire : mardi, mercredi, jeudi

Durant les vacances : aux jours et heures d'ouverture

[helene.mahe@francasbzh.fr](mailto:helene.mahe@francasbzh.fr)

[www.parthenayclayesfrancas.com](http://www.parthenayclayesfrancas.com)

Nous recherchons des animateurs pour la rentrée de septembre 2019 !  
Merci de contacter la directrice par mail ou téléphone.

*Une charte centre A'ère a été signée mercredi 3 juillet par les élus des deux communes : Yvan Jaunet pour Clayes et Béatrice Millet pour Parthenay-de-Bretagne, des représentants des Francas d'Ille et Vilaine : Céline Aubry, présidente des Francas d'Ille et Vilaine et Hélène Mahé directrice du centre de loisirs de Parthenay et Clayes.*

*« Un centre A'ère est un centre de loisirs éducatif, dont l'équipe éducative s'engage dans la prise en compte progressive, volontaire et pérenne des questions d'environnement et de développement durable ». La signature de cette charte est l'aboutissement d'un travail réalisé depuis plus d'un an, et qui doit se poursuivre sur les prochaines années.*



## Soirée des associations 2019

vendredi 6 septembre de 17h à 20h  
salle polyvalente

### Tai-chi / Qi gon - « la voie du bien être »

L'association de Tai-Chi / Qi Gong « la Voie du Bien-Être » est une association de type « arts énergétiques », ayant pour ambition de procurer aux adhérents un temps et un espace de bien-être où les pratiquants ont plaisir à se retrouver, dans le respect les uns des autres.

L'objectif est de se détendre, de se relaxer, à son rythme sans enjeux de performances sportives.

Les différentes pratiques enseignées sont le Qi-Gong de santé, les auto-massages, la marche énergétique, la méditation de pleine conscience.

Il n'y a pas de limite d'âge pour pratiquer et les débutants sont les bienvenus. Un cours gratuit est proposé avant de s'engager pour l'année.

Les cours ont lieu tous les mardis de 19h à 20h30 dans la salle des associations de Clayes, hormis pendant les congés scolaires.

Le tarif est de 180 € pour 30 cours (possibilité de régler en 3 fois).

Nous serons présents au prochain forum des associations de Clayes. Venez-nous y retrouver. Nous aurons plaisir à répondre à vos questions.



Contacts : Marie-Yvonne BOURGET (présidente) 06 19 48 24 17  
Marie-Noëlle DAVID (trésorière) 06 41 13 79 16

### Tennis de table

#### UNE SAISON 2018-2019 QUI SE TERMINE BIEN !

La saison 2018-2019 vient de s'achever. Après un début de saison difficile, l'équipe a enchaîné sept victoires, ce qui nous a permis de finir premier de notre championnat et d'accéder aux finales départementales où nous avons atteint les demi-finales.

Ces résultats permettent au club d'accéder à la D3 pour la saison 2019-2020.

Pour la deuxième année un groupe de 9 enfants a été accueilli le vendredi soir de 19h à 20 h, l'encadrement de ces jeunes a été assuré par Mickaël Delagrée et Gildas Martin.

Un groupe de loisirs participe aussi aux entraînements le vendredi de 20h30 à 22h30.

Si vous souhaitez nous rejoindre nous serons présents au forum des associations début septembre.

Vous pouvez aussi nous contacter au 06 03 53 40 96 ou 06 27 64 09 23 (adhésion pour les enfants et les loisirs 30€).



Notre tournoi annuel se déroulera le vendredi 13 septembre à partir de 18h, il est ouvert à tous les Clayens, avec bien sûr un stand galettes saucisses et rafraîchissements tenu par notre ami Jacky Bloutin.

Tous les membres du club de tennis de table vous souhaitent de bonnes vacances.

## Amicale des Parents d'Élèves

Deux événements ont clôturé l'année scolaire de l'APE de Clayes :

La braderie du 10 juin s'est bien passée, malgré le mauvais temps : 50 exposants étaient présents et une quinzaine de bénévoles ont répondu à l'appel.

La fête de l'école s'est déroulée quant à elle sous le soleil, le 30 juin : 200 repas ont été servis le dimanche midi, lors de notre traditionnel moules-frites. Les animations ont ravi les enfants l'après-midi, avec notamment les balades à poney à côté de l'étang.



Il n'y aurait pas de réussite sans bénévoles : les membres de l'APE tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont apporté leur aide sur les différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons un bel été, et rendez-vous en septembre prochain pour l'assemblée générale, au cours de laquelle sera composé un nouveau bureau, suite aux départs de plusieurs membres.

Bonnes vacances à tous !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'APE par mail : [apeclayes35@gmail.com](mailto:apeclayes35@gmail.com)

## Aïkido wanomichi / Echecs

La section clayenne propose deux activités :

**Aïkido wanomichi** : un art martial complet qui ne détruit pas mais prend en compte le bien être et l'intégrité physique de chacun → lundi et mercredi soir (19h30-21h).

**Section échecs** → mercredi soir (19h-20h).

Pensez déjà la rentrée : venez, essayez et profitez d'une section de proximité avec un professeur ayant plus de 40 ans d'expérience et qui continue à se former auprès des plus grands.

Renseignements : [aikidoclubclayen.jimdo.com](http://aikidoclubclayen.jimdo.com)



## Voyage Yoga

C'est avec enthousiasme que la nouvelle association « Voyage Yoga » vous annonce l'ouverture d'un cours de Hatha Yoga traditionnel à la rentrée 2019, le mardi de 19h30 à 20h30 dans la salle de motricité de l'école. Merci à la mairie pour son accueil bienveillant à l'arrivée du projet dans la commune.



Les séances seront dispensées par Anne Le Neillon, pratiquante depuis 5 ans et élève-professeure de la Fédération Française de Hatha Yoga (FFHY) depuis 2 ans. Accessible à tous, débutants comme confirmés, la pratique du yoga développe la maîtrise du souffle et la souplesse, favorise la concentration, la sérénité et invite à la relaxation.

Présente au forum des associations, n'hésitez pas à vous renseigner, que vous soyez en « terre inconnue » ou en « terrain connu » !

Contact : Anne Le Neillon 06 61 34 24 47 ou [asso.voyageyoga@gmail.com](mailto:asso.voyageyoga@gmail.com)

## Sports et plaisir

Sports et Plaisir vous propose l'activité renforcement musculaire, cardio, fitness, le jeudi soir à 19h à la salle polyvalente.

La cotisation annuelle pour l'année 2019-2020 (33 séances) est fixée à 75 €

Pour celles et ceux qui souhaiteraient participer à cette activité du jeudi soir occasionnellement nous vous accueillons seuls ou accompagné(es) au tarif de 5 € par personne et par séance

Venez nous rejoindre pour partager un moment de sport et de détente !

Contact : Isabelle Jaunet 06 18 80 65 20



## La Clayes des Champs



C'est dans une ambiance conviviale que de très belles compositions florales sont réalisées une fois par mois. Réparties en petits groupes, les adhérentes se réunissent dans la petite salle polyvalente.

De septembre à mai, deux cours vous sont proposés le jeudi par l'animatrice Frédérique Musseta, de 14h30 à 16h30 ou de 20h à 22h.

Les fleurs et le feuillage variant selon les saisons, nous réalisons des compositions toutes aussi différentes en fonction des évènements : Noël, Pâques, Fête des mères...

Tarifs : pour l'année 2019-2020, la cotisation est de 55€.

Renseignements : Frédérique Musseta 06 72 44 13 12

Sylvie Troussier 02 99 07 14 27

## agenda de Clayes

Vendredi 6 septembre 2019	> Soirée des associations	17h à 20h - salle polyvalente
Vendredi 13 septembre 2019	> Tournoi Tennis de table	dès 18h - salle polyvalente
Jeudi 10 octobre 2019	> Repas des aînés (CCAS)	12h - salle polyvalente
Lundi 11 novembre 2019	> Commémoration 11 novembre 1918	10h45 - le bourg

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra fin octobre 2019, pour la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 15 janvier 2020.  
Les articles devront nous parvenir avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

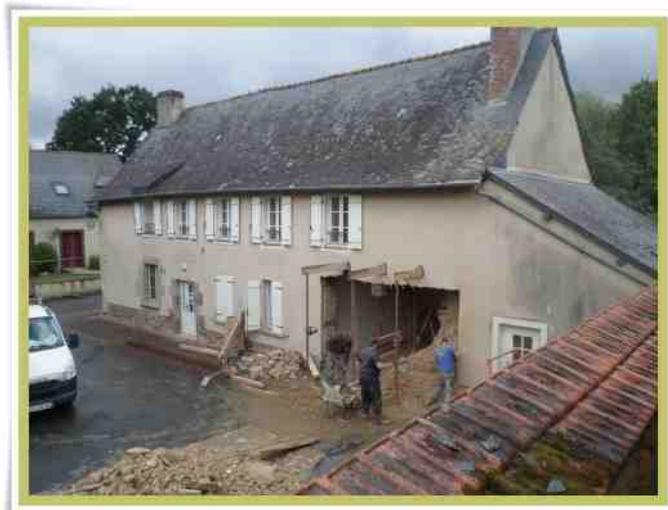
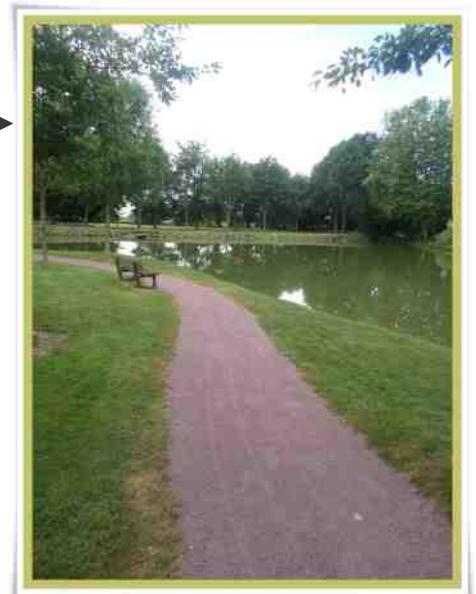
## Retour en images...



▲ **Classes 9**  
18 mai 2019

*Plus de 120 personnes réunies pour cette belle fête des classes 9. Le bénéfice de la journée sera remis à une association clayenne (photo Studio Mignot - St Méen & Montfort)*

► **Réfection des allées de l'étang**  
juin-juillet 2019



◀ **Démarrage des travaux de la Mairie**  
17 juin 2019

# RENCONTRES DE L'EMPLOI LOCAL

Service emploi du

*Syrenor*

LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ

CLAYES

GÉVEZÉ

MONTGERMONT

PACÉ

PARTHENAY-DE-BRETAGNE

SAINT-GILLES

VEZIN-LE-COQUET

**VENEZ (RE) DÉCOUVRIR LE  
SERVICE EMPLOI DE LA COMMUNE**

**JEUDI 19-SEPT-19 / 9H À 11H**

**Salle des associations à CLAYES**



02 99 60 14 55 - [www.espace-emploi.fr](http://www.espace-emploi.fr)